

+++++

INTRODUCTION

+++++

INTRODUCTION

Il n'est quasiment pas de bibliothèque qui n'ait aujourd'hui sa table de suggestions et sa programmation d'action culturelle : au-delà des traditionnelles sélections bibliographiques revivifiées par l'utilisation de l'image et des nouvelles technologies, présentoirs et animations se sont imposés et banalisés dans les bibliothèques de lecture publique jusqu'à l'évidence. La valorisation des collections et l'action culturelle sont désormais considérées comme des volets essentiels des politiques documentaires et des compléments indispensables des missions traditionnelles des établissements qui consistaient à entretenir des collections (acquisition, mise à jour, conservation) et à les rendre accessibles (catalogage, classement, orientation, communication aux usagers). Il s'agit par là de donner des idées aux lecteurs indécis, dans des formes renouvelées de prescription, et d'attirer l'attention sur certains objets. Mais l'enjeu est aussi de renouveler l'image des établissements en en faisant des lieux de culture vivante aux prises avec l'actualité et/ou avec la création. En d'autres termes, il s'agit de travailler à rendre visible une partie de l'offre documentaire, mais aussi l'institution elle-même.

Cette place centrale accordée au travail de mise en visibilité correspond à une certaine vision des politiques culturelles et, en premier lieu, de la démocratisation culturelle. Les politiques culturelles ont en effet d'abord été conçues comme la constitution d'une offre culturelle¹, en l'occurrence en bibliothèque la constitution de collections, c'est-à-dire de fonds cohérents et équilibrés de documents soigneusement sélectionnés et conservés, et leur mise à disposition des usagers, pour un coût modique et avec un souci de proximité géographique. Il s'agissait ainsi de lever l'obstacle du coût économique et de désenclaver les territoires les plus éloignés des grands centres culturels. Mais les biens culturels ont en commun de faire partie de ce que les économistes nomment des « biens d'incertitude »², dont la valeur doit être éprouvée par l'expérience et qui exigent des

1. Voir Vincent Dubois, *La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 2000.

2. Lucien Karpik reprend et développe ce concept dans Lucien Karpik, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Bibliothèque des sciences humaines).

consommateurs qu'ils recueillent des informations de manière à faire des choix informés réduisant cette incertitude et, partant, la probabilité d'une expérience décevante. Or, les individus ont un accès inégal à cette information sur les produits culturels, qui dépend de leur position sociale et en particulier de leur niveau de diplômes, comme l'ont montré Pierre Bourdieu et Alain Darbel dans leur étude sur la fréquentation des musées³.

Il est ainsi apparu que la mise à disposition d'une offre culturelle ne suffisait pas à toucher les publics les moins spontanément sensibles à cette offre, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas toutes les ressources nécessaires pour pouvoir l'appréhender, s'y repérer et s'y intéresser. Il ne suffit pas d'offrir des produits culturels abondants, même sélectionnés et gratuits, pour en assurer l'usage par des publics larges et divers, y compris les publics les moins dotés en capital économique et culturel. C'est que les obstacles économiques et physiques ne sont pas les seuls obstacles à l'accès, mais qu'il existe d'autres freins aux pratiques culturelles, notamment d'ordre cognitif et symbolique⁴. Les politiques culturelles ont donc intégré peu à peu, depuis les années 1970, le principe d'une démarche active permettant de favoriser la rencontre entre l'offre et les publics, dans leur diversité, et en particulier d'attirer des parties de la population qui restent éloignées de cette offre par défaut des ressources constitutives de l'intérêt.

En outre, la simple mise à disposition d'une offre culturelle ne permet pas de faire connaître les objets les moins spontanément visibles, notamment ceux qui sont les moins médiatisés et auxquels est attachée une réputation de difficulté ou d'austérité, comme c'est le cas de la poésie, du théâtre ou de la production des éditeurs que Pierre Bourdieu identifie comme constituant le pôle de production restreinte du champ littéraire⁵, ou encore de ceux qui relèvent de positions dominées dans cet espace littéraire international que Pascale Casanova propose de nommer la République mondiale des Lettres et qui publient par exemple des littératures traduites de langues minoritaires ou des littératures francophones non françaises⁶.

3. Pierre Bourdieu, Alain Darbel, *L'amour de l'art : les musées d'art européens et leur public*, Paris, Minuit, 1969 (coll. Le Sens commun).

4. Une étude récente sur la mise en place de la gratuité dans certains musées a ainsi montré que celle-ci n'a pas conduit à une véritable démocratisation, au sens d'un élargissement des publics en direction des catégories sociales les moins dotées en capital économique et surtout culturel : Anne Gombault et Christine Petr (dir.), *La gratuité des musées et des monuments côté publics : représentations, projets d'usage et comportements des publics*, Paris, La Documentation française, 2006 (coll. Questions de culture).

5. Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, n° 89, pp. 3-46.

6. Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 2009 (coll. Points, Essais).

L'économie du *star-system*, telle que l'a décrite Françoise Benhamou⁷, favorise la visibilité d'un petit nombre de figures qui bénéficient d'un large soutien médiatique. Elle tend donc à engendrer une concentration de l'attention, qui semble d'autant plus marquée que la production est vaste⁸. Or, dans une structure que les économistes décrivent comme un oligopole à frange, opposant un petit nombre de grands groupes dominants et un grand nombre de maisons de production petites ou moyennes, l'essentiel de l'innovation est assuré par les secondes, les groupes dominants ayant tendance à récupérer l'innovation après coup sans assumer les risques afférents⁹. L'idée s'est donc imposée de la nécessité d'un soutien public à ces productions, qui va d'aides à la création proprement dite au soutien à la diffusion et à la production d'information sur ces biens¹⁰. Dans cette économie de l'attention¹¹, les institutions chargées des politiques culturelles ont un rôle à jouer dans la production de la visibilité, en particulier de ce qui émane des franges de l'oligopole ou des régions dominées de la République mondiale des Lettres, et plus généralement des productions innovantes peu favorisées par l'économie du *star-system*.

LA BIBLIOTHÈQUE, UNE INSTITUTION DE CHOIX

+++++

Or la bibliothèque constitue une institution centrale dans les politiques culturelles, sur le plan des usages, dans la mesure où elle est la plus fréquentée des institutions culturelles, et sur le plan symbolique, dans la mesure où elle s'impose avec une forme d'évidence à la fois pour les élus et pour les membres des collectivités, qui affirment son importance sans forcément en être usagers¹². Elle est donc un rouage essentiel en matière de démocratisation culturelle, c'est-à-dire d'accès à la culture de publics larges, en particulier de parties de la population dont les probabilités d'accès à l'offre culturelle auraient été sensiblement moindres en l'absence

7. Françoise Benhamou, *L'économie du star-system*, Paris, Odile Jacob, 2002.

8. « Tout se passe comme si l'étroitesse du domaine des choix effectués se conjugait avec l'ampleur du champ du possible », écrit Françoise Benhamou (*ibid.*, p. 42).

9. *Ibid.*, p. 273.

10. Voir Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, Paris, Economica, 1993.

11. Yves Citton reprend de l'économiste et sociologue américain Herbert Simon le concept d'économie de l'attention. Voir Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014 (coll. La couleur des idées) et Yves Citton (dir.), *Économie de l'attention : nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La Découverte, 2014.

12. Sur les usages et les discours, voir Bruno Maresca, Christophe Evans, Françoise Gaudet, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Bibliothèque publique d'information – Centre Pompidou, 2007 (coll. Études et recherche).

de cette institution. En même temps, c'est une institution dont l'institutionnalisation et la banalisation ont conduit à une autonomisation¹³ dont l'invisibilité semble un fréquent corollaire : l'autonomie conquise par le groupe professionnel a pour pendant une forme de désinvestissement des élus en dehors des ouvertures d'établissements qui conservent une forte valeur symbolique et participent d'une logique événementielle devenue dominante dans le monde de la culture. La logique des choix mis en œuvre par les bibliothécaires constitue par conséquent une sorte de boîte noire peu interrogée, qui relève souvent d'un sens pratique professionnel plus que d'une analyse de leurs enjeux et de leurs effets : on a ici affaire à un savoir-faire non formalisé qui échappe à celui-là même qui le met en œuvre, qui relève d'un habitus de métier¹⁴. Et pourtant les choix qui y sont faits sont décisifs, à la fois pour le champ littéraire et pour les politiques culturelles, en ce qu'ils participent à définir, pour le large public touché, l'espace du visible, mais aussi les catégories utilisées pour évaluer et classer, et, partant, les hiérarchies de valeurs.

En dehors de l'aménagement de l'espace et de son fonctionnement, les bibliothèques de lecture publique sont fondées sur des choix de divers ordres qui relèvent du sens pratique quotidien des bibliothécaires et d'une politique documentaire plus ou moins explicitée. Un premier niveau de choix permet de constituer des collections, c'est-à-dire d'acheter tels documents de préférence à d'autres (et d'en éliminer d'autres), puis d'organiser l'ensemble¹⁵. Un second niveau de choix détermine les objets plus particulièrement mis en avant, mais aussi les dispositifs utilisés à cet effet. Les premiers relèvent de ce qu'on appelle la politique d'acquisition, les seconds de la valorisation des collections ou encore de l'action culturelle (celle-ci incluant la valorisation des collections, mais pouvant aussi se

13. Vincent Dubois décrit ce double processus d'institutionnalisation et d'autonomisation : « la politisation réussie des questions culturelles en vue du développement de l'intervention culturelle publique conduit à l'institutionnaliser, c'est-à-dire à lui conférer des structures, des agents et des logiques spécifiques qui finalement l'autonomisent des investissements politiques qui en étaient à l'origine » (Vincent Dubois, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire : (re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012 [coll. Champ social], p. 12).

14. Pierre Bourdieu emprunte à Nicolas de Cuse le concept de « docte ignorance » pour décrire, à propos du cas de Manet, le fonctionnement de cette forme particulière d'habitus : « l'habitus, c'est la maîtrise pratique, le métier, et quand on dit de quelqu'un qu'il a du métier, il s'agit d'une docte ignorance, d'un savoir qui s'ignore comme tel, d'un savoir qui existe à l'état pratique, sans être capable de se porter lui-même à l'état de discours » (Pierre Bourdieu, *Manet : une révolution symbolique*, Paris, Seuil – Raisons d'agir, 2013 [coll. Cours et travaux], pp. 295-296).

15. Voir Cécile Rabot, « La constitution d'une collection en bibliothèque de lecture publique : modalités, contraintes, enjeux », in Claudine Nédélec (dir.), *Les bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, Arras, Artois presses université, 2009, pp. 87-103.

concevoir dans une absence de lien avec les collections). C'est ce second volet que ce livre se propose d'explorer¹⁶. Comment les bibliothécaires s'y prennent-ils pour faire vivre leurs fonds et, partant, leurs établissements ? Quels dispositifs utilisent-ils ? De quels documents font-ils la promotion ? À quels objectifs ces actions de valorisation répondent-elles ? Quelles logiques donnent-elles à voir ? Les termes mêmes de *valorisation* et d'*action* indiquent bien par leurs suffixes qu'il s'agit de pratiques, même si celles-ci n'apparaissent aux yeux des usagers que sous la forme de leurs résultats : documents exposés et animations proposées.

Il est possible d'entrer dans la problématique en interrogeant d'abord les objets valorisés. Quels types de documents trouve-t-on sur les présentoirs ? Quels sont les livres mis en avant par les bibliothécaires comme leurs « Coups de cœur » ou signalés à l'attention du lecteur par leur exposition en *facing*, qui permet d'en voir la couverture ? De quels genres relèvent-ils ? De quelles régions de l'espace éditorial émanent-ils ? De quoi l'action culturelle est-elle faite ? Est-elle un moyen de faire découvrir certaines parties des collections ou propose-t-elle des animations sans lien avec les fonds ? L'interrogation sur les contenus valorisés ne prend en effet tout son sens que couplée à une interrogation sur les formes mêmes de la valorisation, qui renseignent sur les postures adoptées et les conceptions sous-jacentes du métier. Ainsi, l'action culturelle prend-elle la forme de conférences, de concerts, d'expositions, d'ateliers, de jeux ? En d'autres termes, place-t-elle plutôt l'utilisateur en position de réception ou lui donne-t-elle les moyens d'être lui-même producteur d'une œuvre ou d'une critique ? Que disent les formes choisies des optiques adoptées ? Dans quelle mesure participent-elles aussi à déterminer l'espace du valorisable, c'est-à-dire les types mêmes de contenus mis en lumière ? L'idée sous-jacente à ce questionnement, empruntée à l'histoire du livre telle qu'elle est conçue par Roger Chartier¹⁷ ou Donald McKenzie¹⁸, est que les formes informent, c'est-à-dire donnent sens, renseignent (sur la position occupée, sur le public visé, sur l'attitude à adopter) et déterminent à la fois le contenu et la réception de ce contenu. Il s'agit donc ici d'interro-

16. La thèse dont ce livre est issu se proposait d'analyser conjointement les deux aspects : Cécile Rabot, *Les choix des bibliothécaires ou la fabrication des valeurs littéraires en bibliothèque de lecture publique*, Thèse de doctorat sous la direction de Alain Viala et Gisèle Sapiro : Paris, Université Paris Sorbonne nouvelle, 2011.

17. Voir par exemple Roger Chartier, « Du livre au lire », in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985, pp. 81-117 [rééd. Petite Bibliothèque Payot].

18. Donald Francis McKenzie, *La bibliographie et la sociologie des textes*, traduction de Marc Amfreuille, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.

ger cette face importante du travail des bibliothécaires que constituent la valorisation des collections et l'action culturelle, de tenter de saisir les enjeux de ces pratiques, mais aussi les effets de tel ou tel dispositif.

Le prisme des politiques de valorisation des collections et d'action culturelle mises en œuvre dans les établissements de lecture publique est ainsi un moyen d'interroger le fonctionnement de l'institution que constitue la bibliothèque et plus spécifiquement le degré d'autonomie dont elle dispose. Qui définit ces politiques, les encourage, les met en œuvre ? Et dans quelles conditions ? Quelles relations à la tutelle politique font-elles apparaître ? L'autonomie est en effet un élément essentiel de définition d'un groupe professionnel, corollaire de ce qu'Everett Hughes nomme sa « licence », c'est-à-dire du monopole de compétences qu'il revendique¹⁹. Les tutelles se mêlent-elles des choix documentaires ou interviennent-elles pour définir le programme d'action culturelle ? L'encre qu'avaient fait couler les politiques interventionnistes de certaines municipalités (notamment dans des communes gouvernées par le Front national) est significative de l'attachement de la profession à son autonomie. Mais cette autonomie n'est réelle que pour autant que les établissements ont non seulement la possibilité de définir leurs projets, mais aussi les moyens de les réaliser, ce qui revient à interroger les conditions de possibilité économiques de leur mise en œuvre, donc les dotations de fonctionnement dont elles bénéficient. Les pressions de la tutelle peuvent d'ailleurs prendre d'autres formes et notamment s'appuyer sur des techniques d'évaluation, de comparaison entre établissements et de mise en concurrence, qui définissent le *benchmarking* décrit par Isabelle Bruno et Emmanuel Didier²⁰ et qui peuvent être utilisées dans une optique de rationalisation des politiques publiques et de réduction des coûts. Quels sont les effets de ces logiques sur la définition des politiques documentaires des bibliothèques et/ou sur la mise en œuvre de ces politiques ? Conduisent-elles par exemple à valoriser de manière privilégiée des objets susceptibles de rencontrer un large public, qui sont par conséquent des produits culturels *omnibus*, plus particulièrement capables de plaire au plus grand nombre par l'absence de spécificité, donc d'originalité qu'ils comportent, comme la presse magazine analysée par Pierre Bourdieu et ces « produits qui peuvent être, à la limite, parfaitement

19. Everett Cherrington Hughes, *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, École des hautes études en science sociales, 1996 (coll. Recherches d'histoire et de sciences sociales, n° 70).

20. Isabelle Bruno, Emmanuel Didier, *Benchmarking : l'État sous pression statistique*, Paris, Zones, 2013.

non classants, ou, comme on dit, *insipides*, mais, à ce prix, acceptables pour tous les goûts »²¹ ?

Enfin, l'angle de la valorisation des collections et l'action culturelle permettent aussi d'analyser les mutations de la profession de bibliothécaire puisqu'elles constituent des parties importantes, au moins symboliquement, de l'activité professionnelle. Quelle identité professionnelle participent-elles à (re)définir, en lien ou en opposition à d'autres institutions et à d'autres professions ? Font-elles des bibliothécaires des passeurs de savoirs, à l'instar des enseignants, des animateurs culturels, plus proches des personnels des centres de loisirs, ou encore des organisateurs gestionnaires invisibles, mais qui créent les conditions de la rencontre d'une offre culturelle et de ses publics, comme les attachées de presse de l'édition analysées par Delphine Naudier²² ? Le modèle de la division du travail d'expertise entre groupes professionnels au sein d'un même domaine d'activité proposé par Andrew Abbott est-il éclairant pour saisir le sens de ces pratiques²³ ? Quelles éventuelles divisions internes au sein même du groupe professionnel font-elles par ailleurs apparaître ? Une erreur de perspective consisterait en effet à s'en tenir à la vision dominante du groupe professionnel, celle qui apparaît dans les écoles et autres centres de formation²⁴ ou est exprimée dans la littérature professionnelle²⁵, en négligeant de considérer les attitudes différenciées perceptibles au sein même de la lecture publique. Comment les bibliothécaires de lecture publique se positionnent-ils par rapport à ces tâches qui occupent une part croissante de leur activité ? Alors même qu'elles semblent *a priori* relever de la partie de l'activité la plus valorisante, car susceptible de procurer diverses formes de profit symbolique²⁶, certains témoignages suggèrent que tous les membres des équipes n'y sont pas également favorables ni bien sûr également

21. Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979 (coll. Le Sens commun), pp. 516-517.

22. Delphine Naudier, « Les attachées de presse : les maillons invisibles de l'édition », *Document de travail du Mage*, 2010, n° 13, pp. 35-46.

23. Andrew Delano Abbott, *The System of Professions: an Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago (Ill.) – Londres, The University of Chicago Press, 1988.

24. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib), qui forme les conservateurs de tout type de bibliothèques, ainsi que les bibliothécaires d'État ; Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ; centres régionaux de formations aux carrières des bibliothèques (CRFCB), comme Mediadix, etc.

25. *Bulletin des bibliothèques de France*, hébergé par l'enssib ; collection « Bibliothèques » des Éditions du Cercle de la Librairie, etc.

26. Sur cette division morale du travail entre des tâches de différents niveaux de valeur, voir Eve-rett Hughes, *Le regard sociologique*, op. cit.

impliqués. Au-delà des écarts de statut, ces différences d'engagement dans les pratiques de valorisation et d'action culturelle renvoient à des manières distinctes, socialement construites, de concevoir le métier, entre un pôle plus conservateur qui fait de la constitution et mise à disposition des collections le cœur du métier et un pôle plus moderniste pour qui la bibliothèque est un lieu avant d'être un fonds. Mais elles tiennent aussi à des conditions de possibilité objectives, définies par un cadre administratif, économique, organisationnel et interactionnel. Il s'agira donc de tenter de saisir ce qui produit l'investissement des uns et les réticences ou les lassitudes des autres et comment ces pratiques s'articulent avec d'autres, à la fois sur le temps professionnel, dans lequel elles s'inscrivent, et sur le temps privé, sur lequel elles semblent souvent prendre appui.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS

+++++

Les analyses proposées ici se fondent sur une enquête sur le long cours menée dans la seconde moitié des années 2000, par observations, entretiens approfondis et études de catalogues et de dispositifs, sur le terrain spécifique que constituent les bibliothèques de la Ville de Paris, c'est-à-dire le réseau municipal parisien de bibliothèques, défini par sa tutelle, la Ville de Paris, et auquel n'appartiennent donc ni les grands établissements nationaux comme la Bibliothèque nationale de France (BnF) ou la Bibliothèque publique d'information (Bpi) du Centre Georges-Pompidou, qui dépendent du ministère de la Culture et de la Communication, ni les bibliothèques universitaires ou interuniversitaires, comme la bibliothèque Sainte-Geneviève ou la Bibliothèque universitaire des langues et des civilisations (BULAC), qui sont rattachées au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. S'il ne recouvre donc pas l'ensemble des bibliothèques publiques parisiennes, le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris n'en est pas moins conséquent : constitué d'une soixantaine d'établissements répartis dans les différents arrondissements de la capitale, il est conçu à la fois comme une offre de proximité à l'intérieur des arrondissements ou des quartiers, et comme une offre de réseau, misant sur la complémentarité des établissements et la mobilité des usagers et proposant des spécialisations locales, qui soit constituent une caractéristique d'une bibliothèque de prêt ordinaire (la bibliothèque Jean-Pierre-Melville offre ainsi un fonds de documents en langues asiatiques) soit

fondent une bibliothèque spécialisée, d'étude plus que de prêt, comme la Bibliothèque des littératures policières (BILIPO) ou la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP).

Au regard des autres réseaux municipaux, par exemple celui de Lyon, le réseau municipal parisien est spécifique par son ampleur et par sa structure. Il est en effet organisé avec un ensemble d'établissements autonomes directement liés à la tutelle, et non avec une bibliothèque centrale et un ensemble d'annexes. Cette structure favorise la diversité des situations et des initiatives, et rend plus lourde la mise en place de projets communs. La taille du réseau accroît cette difficulté et tend à produire un effet d'inertie, qui vaut aux bibliothèques parisiennes la réputation d'être peu novatrices. De fait, elles se sont par exemple informatisées tardivement et sont rarement aux avant-postes de la lecture publique, ou si elles le sont, c'est par des initiatives locales plus qu'à l'échelle du réseau (les nouveaux établissements misent ainsi sur l'innovation, la bibliothèque Louise-Michel sur le concept de « troisième lieu » visant à privilégier la convivialité sur les collections, la médiathèque Václav-Havel sur les jeux vidéo). Mais c'est aussi la raison pour laquelle elles constituent un bon terrain d'observation des bibliothèques et du métier de bibliothécaire, parce que ce qu'on y observe est parfois déjà dépassé ailleurs, mais donne une assez bonne image du modèle de fonctionnement dominant (en nombre) même si la littérature professionnelle tend à mettre davantage en avant les tentatives d'innovation. Ainsi le *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), hébergé par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib), présente des témoignages d'initiatives diverses ou de pratiques mises en œuvre dans d'autres structures, notamment à l'étranger, avec la perspective de modifier les pratiques plus que d'en rendre compte. Les bibliothèques de la Ville de Paris donnent plutôt à voir ce qui se fait souvent dans la lecture publique française, en deçà de sa frange la plus innovante et la plus mise en avant.

La taille du réseau parisien lui donne aussi des possibilités que n'ont pas des structures plus petites. La structure réticulaire elle-même permet de penser les politiques documentaires et l'offre de services dans une logique de complémentarité (même si les établissements conservent leur autonomie) et donc d'échapper en partie aux dilemmes qui obligent à choisir entre l'achat de best-sellers très demandés et l'élaboration de propositions moins attendues (un petit établissement peut se dispenser de certains achats pris en charge par d'autres). Le cumul des fonds des

différents établissements aboutit ainsi à un catalogue commun particulièrement riche, auquel contribue l'existence d'une réserve centrale, autre particularité du réseau parisien, dans laquelle sont stockés des ouvrages moins demandés, mais néanmoins laissés ainsi accessibles à la demande. Enfin, la taille du réseau parisien lui permet de mettre en place des services communs qui sont rentabilisés par le nombre d'établissements (par exemple un service interne de traitement des documents) ou qui sont rendus possibles par le nombre de personnels. Ainsi une division du travail fondée sur les centres d'intérêt des uns et des autres permet de multiplier les dispositifs d'action culturelle locaux ou de réseau, comme l'opération « Premiers romans » qui mobilise une trentaine de bibliothécaires du réseau, mais aussi de répartir l'analyse de la production éditoriale en comités spécialisés, qui constituent le seul moyen d'appréhender directement une offre éditoriale pléthorique. Ces comités analysent la production éditoriale envoyée par des libraires grossistes liés à la Ville de Paris par un marché public, puis la présentent par l'intermédiaire des secrétaires de comités lors de réunions bimensuelles de représentants d'établissements ; les documents présentés font l'objet d'un vote qui décide de leur inscription sur une liste de propositions d'acquisitions ; la liste est ensuite envoyée aux établissements, qui peuvent faire une partie de leurs acquisitions à partir d'elle. Ce système présente l'avantage d'une analyse de première main de la production, que les établissements n'ont pas les moyens de mener eux-mêmes (par défaut de temps, manque de personnel spécialisé dans chaque domaine et difficulté d'accès à l'offre éditoriale), mais aussi du maintien de l'autonomie de chaque bibliothèque, la liste de propositions d'acquisitions ne présentant aucun caractère contraignant.

Au-delà de ces spécificités structurelles, les logiques qui apparaissent dans les pratiques professionnelles des bibliothécaires parisiens ne semblent pas atypiques : la lecture de la littérature bibliothéconomique, notamment des manuels édités par les éditions du Cercle de la Librairie, révèle des différences d'échelle plus que de profondes divergences de conceptions. L'écart tient aussi au caractère normatif des manuels, qui érigent et promeuvent de « bonnes pratiques », tandis que la réalité du terrain donne également à voir les contraintes, qui tiennent aux choix économiques et politiques de la tutelle, mais aussi aux structures, historiquement construites, et aux dispositions des agents.

ANALYSER DES DISPOSITIFS DE VALORISATION

Le dispositif d'enquête visait à observer d'abord la réalité des pratiques puis à interroger les bibliothécaires sur le sens qu'ils mettent dans ce qu'ils font. L'observation de l'existant portait, d'une part, sur les choix comme *opus operatum*, c'est-à-dire sur leurs résultats objectifs (nature et présentation des objets choisis), et, d'autre part, sur les processus à l'œuvre, par exemple dans des séances de travail, c'est-à-dire le *modus operandi* ayant abouti à choisir tels documents plutôt que d'autres et à les commenter ou exposer de telle ou telle manière²⁷. Ce second aspect était plus difficile à saisir en l'absence d'une immersion longue dans le métier, mais la participation à des réunions et à des séances de travail, complétées par l'étude de comptes rendus de réunion archivés, a permis de percevoir les logiques à l'œuvre et de mesurer l'effet des dispositifs eux-mêmes, c'est-à-dire des structures et des organisations, qui définissent l'espace des choix possibles. Il s'est agi ensuite d'analyser le plus finement possible le résultat de ce travail : listes de livres choisis dans le cadre de ces dispositifs, discours critiques produits à leur propos (ou à propos des livres écartés), formes de valorisation des documents, listes d'animations proposées, etc. La méthodologie adoptée a consisté à combiner les approches, de l'analyse statistique à l'analyse de discours, en même temps qu'à diversifier les objets analysés, notamment les types de valorisation et d'action culturelle (présentoirs, listes, fascicules, animations, etc.). Chaque dispositif fait en effet apparaître des logiques propres en même temps que des valeurs transversales. Surtout, chaque dispositif ne peut être saisi qu'en relation avec les autres, avec lesquels il s'articule pour constituer un système cohérent.

Au-delà d'une appréhension globale des types d'animations proposées et des modes de valorisation des collections adoptés, l'enquête s'est plus particulièrement centrée sur quatre dispositifs : les « Coups de cœur », les « Nouveautés », les « Premiers romans » et les « Mordus du polar ». Ces quatre dispositifs incarnent des logiques distinctes, mais complémentaires et représentent des formes différentes d'action culturelle : primat des collections vs. primat de l'animation ; lien avec l'actualité éditoriale vs. mise en valeur de fonds déjà constitués ; « valeurs sûres » vs. objets

27. Pierre Bourdieu insiste sur cette nécessité de revenir sur le *modus operandi* (pratique) pour comprendre l'*opus operatum* (produit). Voir par exemple Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève – Paris, Droz, 1972 (coll. Tra-vaux de droit, d'économie, de sociologie et de sciences politiques, n° 92), p. 216.

moins connus ; exposition sur présentoir vs. communication imprimée ; présentation nue vs. production de discours ; section adulte vs. section jeunesse ; initiative locale vs. dispositif de réseau. Chacun de ces dispositifs de mise en valeur met en avant une partie restreinte des fonds, constituant ainsi une sélection dans la sélection, selon des visées et des logiques qui lui appartiennent en propre. Les bibliothécaires marquent tantôt une soumission aux logiques venues du monde éditorial et de la presse, tantôt au contraire affirment leur distance à leur égard et, partant, leur autonomie.

Les dispositifs de mise en valeur des collections peuvent se lire les uns par rapport aux autres dans le continuum qu'ils constituent du plus hétéronome au plus autonome et qui reproduit, à l'intérieur de l'espace des bibliothèques, la structure du champ littéraire²⁸. Tandis que d'autres dispositifs de mise en valeur des collections se fondent sur un jugement autonome et une perspective de qualité – notamment celui consacré aux premiers romans, mais aussi les tables thématiques, moins formalisées, qui sont de règle dans la plupart des bibliothèques – le dispositif des « Nouveautés » incarne le pôle le plus hétéronome : il consiste à sélectionner un nombre réduit d'ouvrages pour les inscrire dans une procédure d'achat accélérée et systématique et concerne *de facto* des ouvrages à succès, mis en avant dans les médias et faisant l'objet d'une demande massive. En cédant ainsi à la pression d'une demande elle-même entretenue par des logiques mercantiles, les bibliothécaires renoncent-ils à leur rôle de sélectionneurs et de prescripteurs ou voient-ils une forme d'intérêt à ces sélections hétéronomes ? De fait, le dispositif prend un sens différent selon qu'on le considère comme un tout ou dans sa complémentarité avec d'autres dispositifs incarnant d'autres logiques.

Les « Coups de cœur » proposés dans certaines bibliothèques du réseau constituent une autre forme de sélection, beaucoup moins institutionnalisée, mais également pensée pour toucher un large lectorat en proposant des auteurs déjà légitimés. Toutefois, à la différence des « Nouveautés », ils s'inscrivent dans une temporalité longue, détachée

28. Pierre Bourdieu définit le pôle de production restreinte par son autonomie à l'égard du marché par opposition à un pôle de grande production hétéronome, car soumis à des logiques économiques. Voir Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998 (coll. Points, 370), pp. 234-235 : « les champs de production culturelle s'organisent, très généralement, en l'état actuel, selon un principe de différenciation qui n'est autre que la distance objective et subjective des entreprises de production culturelle à l'égard du marché et de la demande exprimée ou tacite, les stratégies des producteurs se distribuant entre deux limites qui ne sont, en fait, jamais atteintes, la subordination totale et cynique à la demande et l'indépendance absolue à l'égard du marché et de ses exigences ».

de la stricte actualité éditoriale et participent à contrer l'accélération du monde du livre. L'opération « Premiers romans » revendique quant à elle une procédure de sélection complètement autonome visant à participer au repérage et, partant, à la légitimation de primo-romanciers encore inconnus. Il s'agit cette fois d'un dispositif mis en place à l'échelle du réseau, par participation conjointe de plusieurs bibliothèques, qui implique l'analyse de l'ensemble de la production de premiers romans de langue française parus dans l'année et aboutit à la sélection d'environ vingt-cinq d'entre eux et à leur présentation critique sous la forme d'un fascicule imprimé et en ligne, mais aussi à des rencontres avec des auteurs.

Le prix des Mordus du polar se rapproche de l'opération « Premiers romans » par son échelle, qui est celle du réseau, et son principe qui consiste à partir d'une sélection exhaustive progressivement réduite. Mais à la différence des autres dispositifs, il implique une bibliothèque spécialisée du réseau, la BILIPO, mobilise activement les usagers et aboutit à décerner un prix, désormais reconnu dans l'espace de l'édition pour la jeunesse. Il vise à la fois à toucher le public, réputé difficile à capter, que constituent les adolescents, et à faire découvrir aux jeunes, mais aussi à leurs parents, une littérature jeunesse de qualité, tout en participant à soutenir des auteurs et à légitimer le genre policier. Les dispositifs combinent donc tous plusieurs fonctions en même temps qu'ils se complètent les uns les autres. Il s'agit à la fois de faire découvrir des livres et des auteurs et de travailler l'image de l'institution en œuvrant à la fois sur le front des livres très attendus et sur celui de productions moins récentes ou moins connues.

DES ENTRETIENS POUR COMPRENDRE

+++++

L'analyse des dispositifs proprement dits et des objets valorisés par leur biais a été complétée par des entretiens approfondis menés avec des bibliothécaires, occupant des positions différentes : bibliothèque de prêt vs. bibliothèque spécialisée ; responsable vs. agent ; implication dans des dispositifs divers. Il s'agissait par là de comprendre le sens donné par les agents à leur propre pratique, et d'éviter des interprétations qui verraient dans les choix le contraire de ce que les sélectionneurs y ont mis. Il reste que les discours ne disent pas tout, ou disent parfois autre chose que la pratique, d'abord parce que tout un pan de la pratique est la mise en œuvre de schèmes incorporés qui échappent, au moins en partie, à la

conscience de ceux-là mêmes qui les mettent en œuvre, mais aussi parce que le discours est mise en scène de soi et/ou appropriation d'une doxa qui, tout en participant à la définition d'une identité sociale et professionnelle, peut ne pas se traduire directement en pratique. Tel discours relativiste affirmant la valeur de toutes les lectures dans un contexte de crise de la lecture littéraire entre ainsi en apparent porte-à-faux avec la réalité des pratiques professionnelles décrites dans laquelle réapparaissent des hiérarchies de légitimité extrêmement marquées.

Le discours n'en est pas moins signifiant comme prise de position dans un espace structuré de positions et de prises de position ou comme signe d'appartenance à un corps professionnel défini par des normes, des valeurs et une vision du monde par distinction avec les normes, valeurs et vision du monde d'autres corps. L'entretien appelle donc un certain nombre de précautions souvent rappelées²⁹. La première est de recentrer, autant que faire se peut, le propos sur les pratiques concrètes et sur l'expérience personnelle de l'enquêté, de manière à éviter les discours généraux que sont particulièrement susceptibles de produire des individus à l'aise avec la culture et avec la langue. La seconde est de contextualiser l'entretien, c'est-à-dire de garder en tête la position de l'enquêté, sa trajectoire, les schèmes de perception qui en découlent, et l'image de lui-même qu'il cherche à construire, plus ou moins consciemment, en fonction de sa position et de ses aspirations, mais aussi de la manière dont il conçoit son rôle.

Contextualiser l'entretien, c'est aussi prendre en considération les conditions mêmes de réalisation de l'entretien et les effets qu'elles sont susceptibles de produire, invitant par exemple à un plus ou moins grand contrôle de soi ou permettant une plus ou moins grande prise de distance avec la fonction et avec la doxa. Il est probable à cet égard qu'un entretien mené sur le lieu de travail induit un rapport au rôle professionnel moins distancié qu'un entretien mené à domicile et que la parole est plus libre lors d'un second entretien ou au bout d'un temps d'entretien déjà un peu long que dans les premières minutes d'une rencontre où l'enquêté se tient davantage sur ses gardes. Cela signifie aussi que la probabilité de recueillir des informations plus confidentielles ou des prises de position plus risquées s'accroît avec le temps nécessaire à l'enquêteur pour donner tous les signes de son empathie en même temps que de sa neutralité : il lui faut montrer qu'il est un tiers qui n'a pas d'intérêt dans le débat et n'est

29. Voir en particulier Pierre Bourdieu, « Comprendre », in Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993 (coll. Libre examen), pp. 903-925.

aucunement là pour juger ou prescrire, mais qu'il est là pour comprendre, ce qui est déjà beaucoup et n'est possible qu'à la condition d'une forme d'*épokhê*, c'est-à-dire d'une mise en suspens du jugement, et d'une adhésion provisoire au propos de l'enquêté – comme un acteur doit adhérer à un rôle, l'embrasser pour pouvoir l'incarner, sans que ce rôle corresponde forcément à sa propre manière de voir. Dans le même temps, l'enquêteur doit garder ses préoccupations d'enquêteur, qui sont de recueillir le maximum d'informations, et, pour cela, sans cesse tirer les fils, faire préciser, approfondir, rebondir et trouver le moment adéquat de poser chacune des questions préparées, mais aussi toutes les questions nouvelles qui surgissent de l'échange lui-même et qui sont souvent les questions les plus importantes, celles que l'enquêté suggère et que l'enquêteur formule comme des perches dont il se saisit. Il doit ensuite tenter d'objectiver les propos recueillis en les reliant aux positions occupées par l'enquêté et à la trajectoire de celui-ci³⁰.

L'enquête a ici été facilitée par la relative proximité d'habitus entre enquêtés et enquêtrice, autour notamment d'une même croyance dans la valeur du livre et de la culture, mais aussi dans le rôle du service public dans leur diffusion. Cette proximité produisait une sorte d'ajustement, que Bourdieu décrit comme « un accord immédiat et continûment confirmé sur les présupposés concernant les contenus et les formes de la communication : cet accord s'affirme dans l'émission ajustée, toujours difficile à produire de manière consciente et intentionnelle, de tous les signes non verbaux, coordonnés aux signes verbaux, qui indiquent soit comment tel ou tel énoncé doit être interprété, soit comment il a été interprété par l'interlocuteur »³¹. La difficulté n'était donc pas d'entrer dans des façons de voir foncièrement différentes et d'inventer des stratégies pour réduire la distance, mais au contraire de réussir à mettre à distance ce qui semblait aller de soi pour tout le monde, c'est-à-dire de débanaliser l'évidence pour en interroger les présupposés.

L'enquête a pu s'appuyer sur une attitude collaborative des enquêtés, flattés que leurs pratiques quotidiennes fassent l'objet d'une thèse de doctorat, mais aussi intéressés par une enquête qui leur permettait

30. Pierre Bourdieu pointe le paradoxe de cette posture de l'enquêteur qui « associe la disponibilité totale à l'égard de la personne interrogée, la soumission à la singularité de son histoire particulière, qui peut conduire, par une sorte de mimétisme plus ou moins maîtrisé, à adopter son langage et à entrer dans ses vues, dans ses sentiments, dans ses pensées, avec la construction méthodique, forte de la connaissance des conditions objectives, communes à toute une catégorique » (*ibid.*, p. 906).

31. *Ibid.*, p. 907.

de porter un regard réflexif sur leurs propres pratiques et leur semblait pouvoir leur apporter, par ses conclusions, des clés de compréhension qui leur échappaient³². La croyance dans la valeur du savoir qui est un des traits définitoires de l'identité professionnelle des bibliothécaires, a ici joué comme une ressource facilitatrice de l'enquête. Le revers de cet intérêt des enquêtés était alors la nécessité de rappeler la neutralité axiologique et l'autonomie du chercheur contre son enrôlement comme « intellectuel organique », pour un service dont la compréhension ne viserait que l'amélioration, c'est-à-dire une fin pratique et institutionnelle, et non proprement scientifique.

ORGANISATION DE L'OUVRAGE

+++++

Les analyses issues de cette enquête seront présentées en trois parties. Une première partie situera les enjeux et les moyens de la mise en visibilité. Celle-ci constitue en effet un enjeu majeur à double titre dans un contexte de crise éditoriale marquée par l'abondance de la production et dans une perspective de démocratisation culturelle (chapitre I). Manière commune de rendre visible en bibliothèque, la valorisation des collections peut prendre des formes distinctes, plus ou moins traditionnelles, qui, chacune, définissent un espace du valorisable et dans lesquelles le présentoir occupe une place majeure (chapitre II). L'action culturelle constitue un autre grand mode de mise en visibilité, perçu comme plus moderne, parce qu'il permet à divers titres de sortir du cadre traditionnel et qu'il sert l'institution plus que ses fonds (chapitre III).

Une deuxième partie analysera les dispositifs de valorisation sous l'angle de la visibilité qu'ils construisent ou, à défaut, renforcent. Certains dispositifs d'exposition semblent en effet porter sur des objets bénéficiant déjà d'une visibilité médiatique et relevant de positions dominantes (chapitre IV). Marquent-ils un renoncement de l'institution à son autonomie de jugement et donc à sa mission politique ou sont-ils à comprendre

32. Pierre Bourdieu montre comment l'entretien, en permettant un retour réflexif et une explicitation, peut constituer pour l'enquêté un moment important : « En lui offrant une situation de communication tout à fait exceptionnelle, affranchie des contraintes, notamment temporelles, qui pèsent sur la plupart des échanges quotidiens, et en lui ouvrant des alternatives qui l'incitent ou l'autorisent à exprimer des malaises, des manques ou des demandes qu'il découvre en les exprimant, l'enquêteur contribue à créer les conditions de l'apparition d'un discours extraordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant déjà là, attend ses conditions d'actualisation » (*ibid.*, p. 914).

comme les éléments stratégiques d'une politique documentaire qui ne s'arrête pas à eux (chapitre V) ? D'autres dispositifs participent en effet à attirer le regard sur des productions moins attendues et, partant, à faire de la bibliothèque un lieu de découverte en même temps qu'une instance de légitimation (chapitre VI).

Une troisième partie s'attachera au travail de sélection, qui préside à ces dispositifs même s'il demeure invisible pour les usagers. Ce travail implique d'abord une connaissance de l'offre, qui pose la question de la place de la lecture dans le métier, mais aussi des filtres structurels susceptibles de limiter l'appréhension de la production éditoriale (chapitre VII). Il passe ensuite par la mise en œuvre d'un jugement critique, qui construit une posture professionnelle et institutionnelle sous-tendue par un principe de division du travail avec l'école et pose la question de la définition du professionnalisme en lien avec une position institutionnelle : comment juger objectivement avec des goûts forcément singuliers, porter un jugement littéraire tout en refusant une posture lettrée, conseiller sans prescrire (chapitre VIII) ? Le rapport ambigu à l'école se retrouve dans les critères qui président aux sélections et dessinent un modèle de « lecture plaisir », mais aussi une conception du littéraire comme irréductible à sa dimension esthétique, qui s'inscrit en contrepoint du modèle académique dominant (chapitre IX).